



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 27 août 2012

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE DES MESURES LÉGISLATIVES POUR AIDER L'ÉTAT DE NEW YORK À LUTTER CONTRE L'ABUS DE MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui des mesures législatives pour aider l'État à s'attaquer plus fort aux abus de médicaments d'ordonnance.

La nouvelle loi comprend une série de dispositions pour transformer la manière dont les médicaments d'ordonnance sont distribués et surveillés dans l'État de New York, comme adopter un registre de contrôle en temps réel des ordonnances afin de fournir plus de renseignements en temps opportun aux praticiens et pharmaciens; exiger que toutes les ordonnances soient transmises de façon électronique; améliorer la sécurité pour la distribution de médicaments d'ordonnance spécifiques qui sont propices aux abus; charger un groupe de travail composé d'intervenants de la responsabilité d'accompagner le développement de cours de formation médicale et autres mesures de sensibilisation du public concernant la gestion de la douleur et les médicaments d'ordonnance; et exiger du Ministère de la Santé l'établissement d'un programme d'élimination sans risque des médicaments inutilisés.

« De trop nombreuses familles dans l'État de New York ont souffert de la perte d'un adolescent ou d'un jeune à la suite d'un abus de médicaments d'ordonnance, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Avec cette nouvelle loi, l'État de New York s'attaque de front au problème et donne aux forces de l'ordre et aux professionnels médicaux les outils dont ils ont besoin pour arrêter les abus avant qu'ils se produisent et s'attaquer aux contrevenants. Je remercie le procureur général Schneiderman, le chef de la majorité Skelos et le porte-parole Silver des efforts qu'ils ont faits pour mettre en place ces mesures législatives, qui aideront l'État dans la lutte contre les abus de médicaments d'ordonnance. »

Le procureur général Eric Schneiderman a déclaré : « Je remercie le Gouverneur Cuomo d'avoir signé ces importantes mesures législatives. I-STOP sera un modèle national pour une communication intelligente, coordonnée entre les professionnels de la santé et les forces de l'ordre afin de mieux servir les patients, faire cesser le trafic de médicaments d'ordonnance et fournir un traitement à ceux qui ont besoin d'aide. Cet accomplissement est la preuve du dur labeur et de la ténacité des familles qui agissent au lendemain d'une perte afin d'aider la population de notre État dans les années à venir. Avec la signature du

French

Gouverneur aujourd'hui, New York a constitué le système le plus complet au pays pour protéger le public contre les conséquences dévastatrices de l'abus de médicaments d'ordonnance. »

Le représentant de la majorité du Sénat Dean Skelos a déclaré : « Les effets des abus de médicaments d'ordonnance sont ressentis dans tout l'État, en particulier parmi les jeunes qui consomment des antidouleurs avec des conséquences désastreuses. Je félicite le Sénateur Lanza, qui a défendu ardemment cette nouvelle loi pendant plus de trois ans, et le Sénateur Hannon, président de la Commission du Sénat sur la santé, pour avoir reconnu très tôt que des mesures législatives étaient une étape cruciale et nécessaire. Je félicite le Gouverneur, le procureur général et nos collègues de l'Assemblée de collaborer avec nous dans la lutte contre les abus de médicaments d'ordonnance afin que les New-Yorkais soient mieux protégés. »

Le membre de l'Assemblée Sheldon Silver a déclaré : « Ces mesures offrent une réponse complète contre l'abus de médicaments d'ordonnance et l'épidémie qui a frappé notre État. On abuse trop souvent des médicaments prescrits, et ils doivent être surveillés de près. Ces mesures législatives offrent aux médecins et aux pharmaciens les outils nécessaires pour assurer une bonne distribution des médicaments d'ordonnance. Plus particulièrement, le Gouverneur Cuomo et le procureur général Schneiderman méritent nos félicitations pour avoir mené la charge, et je félicite également mes collègues de la législature d'avoir soutenu ces importantes mesures législatives. »

Le Sénateur Andrew Lanza a déclaré : « Que le Gouverneur Cuomo ait signé ces importantes mesures législatives signifie que New York a maintenant pris les devants pour renverser l'épidémie d'abus de médicaments d'ordonnance qui ravage les familles d'un bout à l'autre de l'État. Les médecins et les pharmaciens auront désormais les outils nécessaires pour aider les résidents de Staten Island à ne pas succomber aux abus de médicaments d'ordonnance et pour aider ceux sous leur influence. Espérons que ces mesures législatives historiques serviront de modèle aux autres États afin de répondre à ce qui est à présent une épidémie nationale. Je remercie et félicite le Gouverneur Cuomo de tout mon coeur, ainsi que le procureur général Schneiderman, le membre de l'Assemblée Cusick et le Sénateur Hannon du leadership dont ils ont fait preuve sur cette question de vie et de mort. »

Le Sénateur Kemp Hannon a déclaré : « Cette loi complète était des plus nécessaires pour répondre aux abus d'antidouleurs dans l'État de New York. Selon les données de l'année passée, plus de 22 millions d'ordonnances de médicaments antidouleur ont été émises - sans renouvellement - dans un État de seulement 19 millions et demi d'habitants. L'adoption et la signature de ce projet de loi marquent le commencement, et non pas la conclusion, d'un effort concentré pour une approche mieux équilibrée de ce problème. Bien que les médicaments antidouleur jouent un rôle important dans notre système de soins de santé, en abuser a des conséquences terribles. Je suis fier d'affirmer que ces mesures législatives reflètent les problèmes soulevés lors des deux tables rondes tenues par le Comité sur la santé du Sénat et dans le rapport du Comité, intitulé *The Prescription Drug Crisis in New York State: A Comprehensive Approach*. »

Le membre de l'Assemblée Michael Cusick a déclaré : « Je me réjouis que le Gouverneur ait signé aujourd'hui ces importantes mesures législatives. I-STOP est le résultat des efforts que j'ai entrepris il y a deux ans pour éradiquer les abus de médicaments de d'ordonnance et mettre en place d'importantes réformes pour répondre à l'épidémie croissante. Il s'agit vraiment de la culmination d'un dur labeur et des efforts d'équipe avec le Sénateur Lanza, le procureur général Schneiderman et le Gouverneur, efforts ayant permis la création d'une loi qui offre les contrôles appropriés pour restreindre l'accès des toxicomanes et faire en sorte que ceux qui abusent fassent face aux conséquences nécessaires. L'ampleur qu'a pris le problème galopant des abus de médicaments dans nos collectivités est dévastatrice, et I-STOP non seulement sauvera des vies, cela aidera les forces de l'ordre à prévenir le crime. »

Le membre de l'Assemblée Richard N. Gottfried a déclaré : « I-STOP sauvera des vies. En mettant en place un système de prescription électronique pour faire le suivi des médicaments et préserver l'accès des patients, nous pouvons empêcher les abus de prescription et les maux que cela entraîne. Je souhaite remercier le Gouverneur Cuomo et le procureur général Schneiderman du leadership dont ils ont fait preuve sur la question. »

L'usage illicite des médicaments d'ordonnance est devenu l'un des problèmes liés aux drogues connaissant la croissance la plus rapide au pays. Selon les Centres fédéraux du contrôle et de la prévention des maladies (CDC), près de 15 000 personnes meurent chaque année de surdoses dues aux antidouleurs d'ordonnance. En 2010, 1 personne de plus de 11 ans sur 20 aux États-Unis a rapporté utiliser des antidouleurs d'ordonnance pour des raisons non médicales l'an passé. Sur la période de 1999 à 2008, les taux de décès par surdose, les ventes et les admissions de traitement pour toxicomanie liés aux antidouleurs d'ordonnance ont considérablement augmenté. Les ventes d'antidouleurs opioïdes ont quadruplé entre 1999 et 2010. Assez d'antidouleurs opioïdes ont été prescrits en 2010 pour traiter chaque américain adulte avec 5 mg d'hydrocodone toutes les quatre heures pendant un mois. De plus, on estime que 70 pour cent de personnes qui abusent des antidouleurs de prescription obtiennent ceux-ci par le biais de leurs amis ou parents, lesquels ont reçu le médicament sur ordonnance. Le problème est beaucoup plus épineux lorsqu'il s'agit de jeunes adultes ou d'adolescents.

Voici ci-dessous les détails de la nouvelle loi :

Création d'un nouveau programme de suivi des ordonnances (I-STOP)

La nouvelle loi exige que le Ministère de la Santé (DOH) mette à jour et modernise le registre du programme de suivi des ordonnances (PMP) pour en faire le meilleur système au pays en matière de surveillance des abus de médicaments d'ordonnance et aider la communauté médicale à offrir de meilleurs soins. Le nouveau système limitera de façon substantielle les occasions pour les piliers de médecins d'obtenir illégalement des prescriptions auprès de multiples praticiens. Les mesures législatives exigent l'amélioration et la modernisation du registre sécurisé du programme de surveillance des prescriptions du DOH, qui comprendra des informations sur les substances contrôlées, fournies et rapportées par les pharmacies en temps réel afin de faire cesser les consultations de médecins multiples et lutter contre la circulation de médicaments d'ordonnance obtenus illégalement.

French

Le registre PMP sera sécurisé et facilement accessible par les professionnels de la santé et les pharmaciens, leur permettant de consulter l'historique de leurs patients au sujet des substances contrôlées. De plus, ces mesures législatives établissent un juste équilibre en exigeant des professionnels de la santé qu'ils consultent le registre PMP avant d'émettre une ordonnance ou de dispenser des substances contrôlées qui sont le plus à même d'entraîner des abus et du trafic, tout en exonérant les praticiens de le consulter dans des situations spécifiques afin de protéger l'accès du patient aux médicaments dont il a besoin. Les pharmaciens, pour la première fois, pourront désormais consulter le registre PMP avant de dispenser une substance contrôlée.

Mandater la prescription électronique de substances contrôlées

La nouvelle loi fera de l'État de New York un chef de file national en étant l'un des premiers États à passer des prescriptions papier à un système mandant la prescription électronique pour toutes les substances contrôlées, avec exceptions limitées. La prescription électronique est cruciale pour éliminer le trafic qui résulte de l'altération, de la contrefaçon ou du vol des prescriptions papier.

De plus, la prescription électronique améliore les soins du patient en minimisant les erreurs sur les médicaments dues aux mauvaises interprétations de l'écriture sur les prescriptions écrites. On estime que 20 pour cent des 7000 décès annuels causés par des erreurs de médicaments sont attribuables à une mauvaise interprétation des ordonnances écrites. De plus, on estime que les erreurs de médicaments coûtent au système national de santé plus de 70 milliards de dollars chaque année. A New York, les réactions indésirables aux médicaments dues aux erreurs de prescription écrite et orale engendrent un coût annuel d'environ 130 millions de dollars pour le système de santé.

La prescription électronique améliorera aussi l'efficacité des praticiens et pharmaciens. Environ 30 pour cent des prescriptions obligent les pharmaciens à appeler les médecins en raison d'une écriture illisible sur les ordonnances. De plus, la prescription électronique est plus pratique pour les consommateurs, qui devraient sinon attendre à la pharmacie pour se faire remettre leur prescription ou effectuer plusieurs allers-retours pour remettre l'ordonnance et aller chercher les médicaments.

La prescription électronique des substances contrôlées fera en sorte que les transactions concernant ces substances soient transmises de manière sécurisée et chiffrée au destinataire concerné.

Mise à jour des annexes des substances contrôlées pour faire cesser les abus de certains médicaments, tout en protégeant l'accès des patients

Les mesures législatives combattent les abus de médicaments d'ordonnance en supprimant l'hydrocodone de l'Annexe III et en le plaçant en Annexe II indépendamment de la formulation. L'hydrocodone est un des médicaments d'ordonnance les plus propices aux abus et au trafic. A New York, l'an dernier, plus de 4,3 millions de prescriptions d'hydrocodone ont été distribuées - le chiffre le plus important dans l'État. Au niveau national, huit pour cent de tous les seniors de lycée ont utilisé de l'hydrocodone à des fins non

médicales. En 2009 seulement, il y a eu plus de 86 000 consultations en urgence suite à un usage non médical d'hydrocodone.

Placer l'hydrocodone en Annexe II contrôlera les abus en éliminant les renouvellements automatiques et, en général, en limitant la quantité prescrite ou dispensée à un maximum de 30 jours. Cependant, pour protéger l'accès légitime des patients qui ont besoin de ces médicaments, le projet de loi n'altèrera pas la capacité d'un professionnel de la santé, selon les réglementations en vigueur, à prescrire un traitement sur 90 jours si il indique sur l'ordonnance que le patient souffre d'une des pathologies indiquées, notamment la douleur chronique.

Les mesures législatives ajouteront également un autre médicament, le tramadol, à l'Annexe IV. Le tramadol est un antidouleur considéré comme dangereux par le DEA.

Mieux éduquer et sensibiliser les professionnels de la santé pour endiguer le flux des abus de médicaments d'ordonnance.

Selon le CDC, un important pourcentage de médicaments d'ordonnance est prescrit aux personnes qui en abusent. Ces mesures législatives reconnaissent le besoin d'accroître la sensibilisation des professionnels de la santé sur le potentiel des abus de substances contrôlées, et le juste équilibre de la gestion de la douleur avec la prévention des abus.

Le projet de loi étend les fonctions du groupe de travail créé par le Ministère de la Santé en vertu du programme de sensibilisation aux médicaments d'ordonnance contre la douleur afin que le groupe de travail soit responsable de l'élaboration de recommandations pour : 1) continuer la sensibilisation des professionnels de la santé et des pharmaciens sur les questions de gestion de la douleur; 2) protéger et promouvoir l'accès des patients ayant légitimement besoin de substances contrôlées; 3) mettre en oeuvre les dispositions de I-STOP; et 4) inclure d'autres substances contrôlées dans les exigences de consultation de I-STOP. Afin de mettre en oeuvre ces fonctions, le commissaire à la Santé fera appel à d'autres intervenants, notamment, mais sans limitation, les organisations de défense des consommateurs, les professionnels de la santé, pharmaciens et pharmacies et les représentants des agences d'application de la loi.

Créer un programme d'élimination sans risque des médicaments d'ordonnance

Reconnaissant que plus de 70 pour cent des médicaments d'ordonnance faisant l'objet d'abus sont obtenus par le biais d'amis ou de parents, ces mesures législatives exigent du Ministère de la Santé l'institution d'un programme pour l'élimination sans risque des substances contrôlées inutilisées par les consommateurs. Via ce programme, le Ministère de la Santé travaillera avec la police locale pour établir des sites d'élimination sécurisés des substances contrôlées dans les commissariats. Les individus pourront volontairement y remettre les substances contrôlées inutilisées qu'ils ne veulent pas.

En vertu de la présente loi, les personnes peuvent seulement éliminer en toute sécurité les substances contrôlées lors d'une collecte autorisée, les autres méthodes d'élimination étant soit contraignantes, soit nocives pour l'environnement. De plus, les réglementations fédérales actuelles interdisent aux patients de retourner les substances contrôlées inutilisées aux pharmaciens ou aux médecins. Ce programme permettra d'éviter ce problème en offrant aux New-Yorkais une option d'élimination sécurisée.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418